

EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENTS DE GROUPES D'AGRICULTEURS SUR DES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

Anne Mathieu et Brigitte Remy

Ce texte concerne un travail de recherche dans le monde de l'agriculture. Dans un contexte que nous allons décrire, nous souhaitons travailler avec des groupes d'agriculteurs pour les accompagner à produire des connaissances, à partir de leur activité, afin de savoir quoi faire face à une situation, non pas nouvelle mais qui s'intensifie de plus en plus, de pressions de la société extérieure à ce monde agricole sur des questions concernant la préservation de l'environnement.

Nous présentons ici l'étape à laquelle nous nous trouvons dans cette démarche, soit l'engagement d'agriculteurs pour former de tels groupes. Nous évoquerons les bases théoriques de notre démarche. Puis nous décrirons comment nous avons procédé pour engager les groupes et nous donnerons quelques résultats. Nous discuterons ensuite des difficultés que nous avons rencontrées et de la façon

dont nous comptons poursuivre. Notre intention est aussi d'ouvrir le champ de réflexion sur la dignité et le bien-être au travail des agriculteurs, ce qui rejoint les problématiques de l'ergologie.

1. Eléments de contexte

1.1. Des pressions accrues sur les activités des agriculteurs

Depuis quarante ans, l'apport de produits fabriqués industriellement, engrais ou produits phytosanitaires, a beaucoup augmenté dans les champs, ce qui a permis une maîtrise de l'alimentation des plantes, ainsi que des mauvaises herbes et des parasites, champignons, bactéries, virus et insectes, qui s'attaquent aux cultures. Cependant, une part de ces produits reste dans les sols après les récoltes, et ces résidus sont entraînés dans les eaux, à la surface ou en profondeur. On en retrouve ainsi dans les captages d'eau potable, et l'eau doit être traitée, car bien qu'il reste des incertitudes, on craint des effets de ces résidus sur la santé. Depuis 1992, en France, l'eau fait partie du « patrimoine commun de la Nation ».

Une telle problématique a conduit depuis trente ans à ce que des acteurs extérieurs au monde agricole aient des visées sur les pratiques des agriculteurs. Or, il est difficile pour les agriculteurs d'accepter des demandes de transformation de leurs pratiques conduisant à des réductions d'intrants et provenant

de « l'extérieur ». Et cependant, ces pressions s'intensifient, notamment par le biais de Directives Européennes qui fixent des cadres pour les Pays de l'Union.

L'exemple qui nous intéresse ici, c'est la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, qui a été prise en 2000, pour rassembler tout ce qui se faisait dans ce domaine auparavant [4]. L'un de ses objectifs est de prévenir et de réduire la pollution des eaux, avec la nécessité d'atteindre un « bon état des eaux » en 2015 dans les Pays de l'Union. L'Union Européenne est en droit d'exiger des pénalités de la part des Etats membres lorsque les objectifs des Directives Cadre ne sont pas atteints. La Directive Eau a été transposée en France dans la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) en 2006, complétée par la Loi du Grenelle II relative à l'environnement en 2010. Des aires d'alimentation de captages pilotes ont été désignées pour la mise en place de plans d'action visant à réduire la présence de résidus de pesticides ou d'engrais dans les captages en aval de ces aires.

Ce sont les Agences de l'Eau et l'ONEMA¹ qui sont en charge de répartir des fonds et de mener des recherches pour restaurer un bon état des eaux et des milieux aquatiques. Actuellement, ces organismes sont en train de passer d'obligations de moyens à des obligations de résultats, à la fois à cause de la diminution du budget de l'Etat qui conduit à réduire les coûts des interventions, et à cause de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, et cela bien que la crise économique risque de conduire à une remise en cause de l'exigence européenne de « bon état » des masses d'eau en 2015.

¹ Office National de l'eau et des milieux aquatiques, créé en 2007.

L'agriculture devient l'un des points d'action importants des Agences de l'Eau. De plus, les agriculteurs payent très peu de redevances sur l'eau, et ce sont essentiellement les usagers de l'eau qui payent son « nettoyage » : les collectivités locales, et de plus en plus, les ménages. Il y a un déséquilibre entre ce qui est perçu et les dépenses des Agences de l'Eau pour le secteur agricole.

1.2. Quelques éléments sur le monde agricole et son évolution récente

Le « monde agricole », relativement fermé jusque dans les années 1980, est maintenant en forte relation avec le reste de la société. Il est constitué d'agriculteurs qui sont responsables d'une entreprise avec les particularités suivantes : ils travaillent avec des organismes vivants qui ne sont pas entièrement maîtrisables ; la plupart de ces entreprises sont aidées par des subventions issues de la Politique Agricole commune.

Les agriculteurs travaillent sur un espace étendu, mais aussi local, qui a certainement un sens pour eux et qu'ils connaissent bien. Souvent, ils héritent des terres et des troupeaux, sur plusieurs générations. L'atomisation des centres de décision dans chacune des exploitations agricoles d'un territoire rend difficile une action collective et dilue les responsabilités d'effets à cette échelle. Le nombre des exploitations agricoles a beaucoup diminué, passant de 1 200 000 en 1975 à moins de 500 000 actuellement. Cependant elles restent toujours assez diverses.

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale surtout, la production dans les exploitations agricoles se fait avec des « intrants » provenant de l'extérieur (engrais, produits phytosanitaires, aliments du bétail, médicaments vétérinaires, etc.), elle est commercialisée et souvent transformée avant d'atteindre les consommateurs. Des industries agro-alimentaires se sont développées pour assurer ces fonctions. Elles assurent des conseils dans les exploitations agricoles, souvent sous forme de prescriptions, et peuvent avoir des confusions d'intérêts. Par ailleurs, tout un secteur parapublic ou coopératif, nommé « développement agricole », fournit des conseils aux agriculteurs.

Les organismes de développement qui promouvaient une augmentation de la production entre les années 1950 et 1990 ont beaucoup cherché à « faire passer des messages », et ont essentiellement travaillé avec des préconisations. Ces innovations apportées par l'extérieur étaient évidemment modifiées, discutées, avant d'être plus ou moins intégrées dans les exploitations agricoles. Depuis, une plus grande attention est portée à la « co-construction » de ce qui est proposé avec des agriculteurs. Et pourtant, cela signifie souvent adapter avec des agriculteurs quelques éléments de ce qui est proposé, mais le cadre de pensée des propositions est toujours donné par ceux qui préconisent. Par ailleurs, les innovations que les agriculteurs font eux-mêmes dans leurs exploitations, ou avec leurs voisins, sont mal répertoriées.

L'irruption des problématiques de l'environnement complexifie le fonctionnement de ce système. Elle transforme aussi l'activité des agriculteurs car elle s'accompagne de nombreux contrôles. Cela entraîne une nécessité de tout enregistrer : *« ça me prend presque deux jours par semaine. Notre*

métier est un métier d'action, on ne peut pas faire les deux»², et une pression due à la nécessité de perfection lors des contrôles : « *on a toujours l'impression d'avoir une épée de Damoclès au dessus de la tête. On ne peut que courber l'échine et attendre que ça arrive* », qui peuvent conduire à des situations insupportables : « *cette pression, elle devient incapacitante. On a recours aux antidépresseurs* ».

Mais par ailleurs, les pratiques d'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires ont évolué ces dernières années. Les quantités épandues ont diminué, certaines substances considérées comme toxiques pour l'environnement ont été retirées du marché, les conditions d'épandage sont mieux prises en compte. Mais cela ne permet pas d'atteindre le niveau exigé par les nouvelles lois. Le fait que les efforts faits par les agriculteurs soient toujours remis en cause pose problème : « *de toute façon, plus on avance, plus l'horizon s'éloigne !* ».

L'agriculture biologique, qui n'autorise que quelques produits de traitement bien identifiés, est une alternative à ces questions. Elle se développe lentement en France. Plus contraignante en termes de travail et de risque, elle est souvent mise en œuvre par des agriculteurs ayant un chemin personnel qui permet la transition [9]. D'autre part, il n'est pas possible d'affirmer en toute certitude que la culture de l'ensemble des terres en agriculture biologique permettra de produire en quantité et avec une sécurité suffisante des denrées alimentaires pour nourrir l'ensemble des hommes de la planète. Il s'agit donc d'appuyer le développement de l'agriculture biologique, mais aussi de diminuer les apports de

² Les phrases en italiques entre guillemets sont des extraits de paroles d'agriculteurs issus de nos enquêtes.

toutes ces substances dans l'agriculture conventionnelle, afin que l'on retrouve moins de résidus dans l'eau.

1.3. Vers une proposition de recherche

Actuellement, on se trouve face à deux positions difficilement conciliables : les Agences de l'eau et l'ONEMA ont comme objectifs tout à fait légitimes de rendre l'eau des cours d'eau et des nappes phréatiques la plus propre possible. Pour cela, ils souhaitent transformer les pratiques des agriculteurs. Les agriculteurs ont pour objectifs, tout autant légitimes, de faire fonctionner leur exploitation agricole et de nourrir le monde. Certains d'entre eux ont un rejet assez fort de l'Agence de l'Eau de leur région. Il s'agit donc d'une situation avec des enjeux complexes et variables, faisant intervenir des groupes sociaux appartenant à des « mondes » assez différents, formant système.

Face aux questions de pollution de l'eau, la loi du Grenelle II de 2010 sur l'environnement ne cite les agriculteurs qu'à un seul moment et de la façon suivante : « Diffusion de méthodes alternatives auprès des agriculteurs » ; il s'agit donc toujours de leur diffuser des préconisations.

Dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'ONEMA pour venir en appui à l'opération de mise en place d'actions dans les aires d'alimentation de captages prioritaires afin de diminuer les résidus de nitrates ou de pesticides, nous avons proposé de réfléchir aux façons d'associer les agriculteurs à la définition de ces plans d'action.

2. Elaborer un point de vue des agriculteurs

Les plans d'action dans ces aires d'alimentation de captages prioritaires sont élaborés selon des méthodes relevant des projets agronomiques : après une définition de la zone apportant l'eau au captage, un diagnostic du milieu et un diagnostic sur les exploitations agricoles et sur leurs pratiques sont réalisés. C'est à partir de ces diagnostics que le plan d'action est déterminé. Ce plan d'action peut entraîner des demandes de changements de pratiques adressées à certains agriculteurs et accompagnées d'aides au début. Par la suite, ces changements pourront être rendus obligatoires par des réglementations.

Notre projet, appuyé sur des références théoriques que nous donnons ci-après, consiste à rassembler des groupes d'agriculteurs pour qu'ils puissent élaborer entre eux un point de vue sur ce qu'il leur est possible de faire dans ces conditions. Nous avons pensé que cela pouvait permettre d'inventer de nouvelles pratiques, à partir de la façon dont les agriculteurs eux-mêmes posent les choses, pour diminuer les résidus de nitrates ou de pesticides à l'amont des captages.

Nous avons donc deux objectifs liés : réfléchir à des dispositifs qui permettent cette élaboration de points de vue, et analyser les façons de poser les problèmes, les façons de voir les choses et les connaissances qui sont produites par les agriculteurs.

Cette démarche est différente de notre façon plus habituelle de travailler, qui consiste à faire des entretiens pour mettre en évidence la façon dont des groupes professionnels différents conçoivent des phénomènes techniques [11]. Il nous semblait là qu'il fallait aller plus loin que de mettre en évidence des conceptions : il s'agissait de trouver des solutions à de nouveaux problèmes. Pour cela, une structure en groupes nous paraissait plus efficace, chacun pouvant rebondir sur les idées des autres, et la diversité permettant peut-être à de nouvelles choses d'émerger.

Nous rapportons ici le début de la mise en place de cette démarche, la façon dont elle s'est déroulée sur le terrain, et les réflexions que cela nous a suscité pour la suite.

3. La mise en place de dispositifs sur le terrain

3.1. Ressources et fonds théoriques

Nous nous appuyons sur les travaux et les méthodes du Gerdal³, à la fois pour justifier notre action et pour élaborer nos méthodes. Ces travaux, et certaines de nos enquêtes, montrent que les agriculteurs ont souvent du mal à faire entendre leurs arguments dans des réunions à plusieurs acteurs, réunions dites participatives et qu'il est commun de convoquer maintenant.

³ Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées.

Plusieurs hypothèses peuvent être faites pour expliquer ces faits. Le système de pensée, les mots, utilisés dans ces réunions peuvent être assez différents des mots utilisés par les agriculteurs quand ils discutent entre eux [8]. Dans le système de pensée des ingénieurs, et même si cela change, les agriculteurs sont considérés comme des personnes qui doivent « appliquer » et donc les ingénieurs ont du mal à entendre de leur part une parole créative sur ce qui peut se faire. Les endroits où les agriculteurs agissent, et donc où ils sont susceptibles de modifier leurs façons de faire, sont des territoires physiques particuliers, avec un environnement social particulier qu'il convient de prendre en compte. Les agriculteurs travaillent dans des collectifs de travail restreints, et n'ont pas forcément l'occasion de discuter des questions d'environnement avec leurs voisins. Enfin les travaux du Gerdal, et nos propres enquêtes, ont montré que les positions sociales dans les réseaux de voisinage ont un poids important sur les possibilités d'introduire des innovations dans les exploitations agricoles.

Le dispositif « idéal » que nous pourrions mettre en place s'appuie sur les expériences du Gerdal [7 ; 16]. Il s'agit de former un groupe, de partir des préoccupations des personnes, de les reformuler en problèmes traitables, puis de traiter avec le groupe un certain nombre de ces problèmes. Cette méthode a été utilisée principalement dans des groupes dits de développement, où il s'agissait notamment d'augmenter le revenu des agriculteurs. La situation actuelle est différente puisqu'il s'agit d'une demande extérieure de modification des pratiques, à laquelle les agriculteurs ne souscrivent pas forcément. Nous verrons en quoi cela modifie les choses.

Les travaux de l'ergologie sont pour nous une ressource. Il s'agit de mettre au centre du changement l'activité telle qu'elle est vue par les personnes qui la réalisent, de mettre ensemble des savoirs de différents registres, plus ou moins « en adhérence », et d'élaborer des dispositifs pour ce faire [17 ; 15]. De plus, l'une d'entre nous s'est formée au coaching, dans l'esprit suivant : permettre aux personnes accompagnées de trouver leurs propres solutions pour savoir quoi faire, à partir de leurs connaissances, de leurs expériences et de leurs contextes. Pour traiter des relations entre les différents acteurs en jeu dans ces questions, nous nous appuyons aussi sur l'approche systémique et sur la sociologie du changement qui considère les relations entre faits techniques, objets, personnes et institutions comme des « éléments » interagissant dans des systèmes [5].

3.2. Choix d'un bassin d'alimentation de captage

Notre équipe de recherche a répondu à un appel d'offre de recherche ONEMA en Seine Maritime ; elle y a une longue expérience de recherche de terrain. Dans ce cadre-là, un bassin d'alimentation de captages pilote du dispositif ONEMA, dit « Grenelle », où un plan d'action doit être construit dans les trois ans, a été choisi en amont de Rouen. Le captage alimente la ville.

Pour nous, l'antériorité des recherches menées en Seine Maritime signifie connaître certaines personnes en charge des institutions autour de l'agriculture. Par ailleurs, si nous ne connaissons pas cette zone précise, nous avons déjà fait des enquêtes dans deux autres zones du département, et donc nous avons des connaissances sur les systèmes de pensée des agriculteurs et sur les formes de leurs

relations sociales. Ces connaissances ne sont pas transposables intégralement, mais elles nous servent de toile de fond [10].

La Seine Maritime est une zone agricole riche et productive. Ce que disent nos interlocuteurs, comme des agriculteurs d'autres régions moins riches, c'est que plus une zone est riche, plus il y a de pertes potentielles de rendement et de revenus liées à une diminution des apports d'engrais ou de produits phytosanitaires.

Nous avons décidé d'explorer un bassin d'alimentation de captages voisin de celui classé « Grenelle » par l'ONEMA, dans lequel des enquêtes avaient déjà été réalisées par la CREA⁴ et pouvaient donc avoir sensibilisé un certain nombre d'agriculteurs aux questions de la qualité de l'eau. Dedans, ou dehors par rapport à ces bassins pilotes choisis par l'ONEMA, c'est un point important. Pour éviter de nous trouver dans un endroit qui pouvait devenir très réactif, nous ne nous sommes pas placées dans un bassin classé « Grenelle » faisant l'objet d'un plan d'action.

3.3. Méthodes employées pour engager des groupes d'agriculteurs

L'une d'entre nous ayant eu une expérience en Picardie qui n'avait pas abouti, dans un dispositif où les contacts avec les agriculteurs passaient par l'intermédiaire d'institutions, nous avons voulu cette fois-ci prendre directement contact avec les agriculteurs. Pour cela, nous avons suivi plusieurs étapes.

⁴ Communauté d'agglomération de Rouen, Elbeuf, Austreberthe.

Nous avons d'abord fait un tour de la zone, en entrant dans les fermes au hasard, lorsqu'elles se présentaient sur le chemin. Les entretiens étaient informels, nous disions notre intention d'aborder les questions de qualité de l'eau et nous écoutions ce que les agriculteurs en disaient. De cette tournée, nous avons ramené l'impression que les agriculteurs sont très touchés par ces questions, mais qu'il est difficile de les aborder directement. L'un d'entre eux nous a dit, au moment où nous partions : « *vous ne croyez tout de même pas qu'on s'en fiche ?* ». Par ailleurs, plusieurs fois, nous avons rencontré des pères qui nous ont renvoyées vers leurs fils : « *il est plus concerné* ». Lors de cette tournée des fermes, un père nous a donné le numéro de téléphone de son fils et nous avons eu un rendez-vous avec lui.

Puis nous avons fait une tournée de terrain [3], en nous référant à la méthode des UAP⁵ qui permet de distinguer des zones d'égal paysage formé par l'activité agricole [13]. Nous avons choisi deux communes dans la zone intermédiaire ainsi repérée et nous avons rencontré tous les agriculteurs de ces communes pour leur faire part d'un projet de groupe de réflexion sur leurs préoccupations.

Enfin, en prenant contact avec un organisme qui travaille avec des groupes d'agriculteurs (Trame), on nous a indiqué les coordonnées de la présidente d'un Groupement Féminin du département de Seine Maritime dans lequel nous travaillons. Nous avons pris rendez-vous avec elle, puis animé une séance de discussions sur les préoccupations dans ce groupe. Remarquons que les personnes qui composent ce groupe n'habitent pas toutes dans une aire de captage bien définie, mais sur l'ensemble du

⁵ Unités agro-physionomiques.

département. Nous avons donc mis en route trois dispositifs, voyons à présent ce qu'il est possible de conclure provisoirement de cette expérience.

4. Un bilan mitigé

L'agriculteur avec lequel nous avons pris rendez-vous par l'intermédiaire de son père possède une très grosse exploitation agricole, et son niveau d'études est équivalent au nôtre. Il a fortement questionné le discours que nous avions sur notre dispositif. Si nous n'étions pas au clair sur tous les éléments, nous nous sentions « alignées » dans nos réponses. Un dévoilement sur nos motivations a conduit par deux fois à des ouvertures de plus en plus grandes de sa part. Cet agriculteur, rejoint par son père, a abordé des points délicats et difficiles de son activité qui le touchaient vraiment autour des apports de produits phytosanitaires et des contrôles. Il est intéressé par l'idée de nos groupes, cependant il nous explique à plusieurs reprises qu'il ne discute pas de choses techniques avec ses voisins. Il appartient pour cela à un groupe d'agriculteurs plus lointains dans l'espace, mais que nous supposons plus proches de lui par la taille de leurs exploitations et leur niveau d'études. Il nous propose de parler de notre dispositif à son groupe. Nous avons avec lui des échanges par mail et téléphone pendant six mois à ce sujet, mais son groupe technique n'adhère pas à cette idée telle qu'elle est transmise et les échanges s'étiolent.

Dans les deux communes que nous avons choisies, nous faisons du porte à porte. Nous sommes donc reçues dehors, et assez peu de temps par chacun. Quand nous prononçons le mot de préoccupations, quelques unes sont spontanément citées. Ces préoccupations sont très variables d'un agriculteur à l'autre et ne concernent pas les questions de qualité de l'eau. Avec le peu de temps que nous avons pour expliquer, nous voyons que nos interlocuteurs comprennent mal ce que nous voulons faire, et encore moins le pourquoi de la chose ; nous reviendrons sur ce problème dans nos réflexions sur ce bilan. On nous propose la salle d'une mairie pour nos séances. Nos rencontres nous permettent d'avoir une idée sur les relations entre les gens des villages, et sur ce que disent les uns des autres. Mais après avoir rencontré tous les agriculteurs, nous ne voyons pas bien comment continuer.

La présidente du Groupe Féminin questionne aussi notre dispositif. Elle propose d'en parler à son groupe départemental. Sa rencontre avec une personne qui a travaillé avec le Gerdal finit de la convaincre. Nous sommes conviées à une réunion du comité d'administration, et on nous propose de mettre en œuvre la première phase de notre dispositif, le travail sur les préoccupations. Notre propre groupe est donc inclus dans un autre dispositif, avec un groupe de taille assez importante et comprenant aussi des femmes « rurales » qui ne sont pas agricultrices. Nous proposons une consigne assez large sur les relations agriculture-environnement. Des discussions ont lieu pendant presque deux heures. Elles ne se situent pas à un niveau d'implication personnelle aussi profond que dans l'échange que nous avons eu avec le premier agriculteur. Nous manquons probablement de directivité dans l'animation, et nous avons du mal à expliquer ce que nous pourrions faire de résultats issus des discussions. L'animatrice du groupe, présente, fait alliance avec nous. La présidente est assez en

retrait et semble s'ennuyer. Elle nous dira par mail que le groupe ne souhaite pas continuer, mais elle ne ferme pas complètement le contact. Nous travaillons actuellement sur l'enregistrement de la réunion. Cela dit, au point où nous en sommes, plusieurs points retiennent notre attention et méritent un approfondissement.

5. Réflexions autour de cette expérience

5.1. La non congruence entre la question posée et les préoccupations des agriculteurs

Travailler sur les préoccupations à partir d'une question non reconnue par les agriculteurs s'avère ambigu. Comme nous l'avons mentionné, la question de la protection des captages d'eau potable prioritaires « Grenelle » provient d'une injonction de l'Etat relayée par des institutions locales, mais pas du tout des agriculteurs. De plus, nous sommes intervenues sur le terrain au tout début de la mise en place de cette action, à un moment où elle n'était pas encore « redescendue » auprès des agriculteurs, et donc pas encore connue d'eux.

Lorsque nous rencontrons les agriculteurs, le seul fait, dans notre présentation, de prononcer le mot de préoccupations les conduisait à exposer les leurs. Elles étaient très éloignées des questions de résidus de nitrates ou de pesticides qui nous préoccupaient et pour lesquelles nous étions financées. Nous

étions confrontées à un paradoxe : proposer à des personnes un cadre de réflexion sur leurs préoccupations, avec une question qui ne les préoccupe pas !

Ce flou sur la question et ses liaisons aux préoccupations des personnes que nous cherchions à impliquer a rendu difficile la définition des contours des groupes. En effet, le fait que les personnes se sentent concernées par la question est un appui pour créer de tels groupes. De plus, l'hétérogénéité des agriculteurs que nous avons rencontrés sur le territoire des deux communes est un obstacle à la constitution d'un groupe, d'autant plus qu'ils n'ont pas de question commune à traiter.

Devant le peu de réactions suscitées par la question de la qualité de l'eau, lors de la réunion que nous avons animée ensuite, nous avons posé une consigne plus large que celle que nous avions prévue au départ : celle des relations entre agriculture et environnement et des préoccupations que cela impliquait pour les participants. Par ailleurs, plusieurs personnes, dont les femmes avec lesquelles nous avons travaillé en groupe, nous ont dit que le mot « préoccupations » a une connotation négative. Il nous faut réfléchir à une alternative.

5.2. Le temps et le niveau des préoccupations

Le temps dont nous voulons parler ici est celui qui renvoie à la notion de *kairos* dont on peut saisir le sens à partir des extraits ci-dessous.

« Le temps de l'opération technique n'est pas une réalité stable, unifiée, homogène, sur quoi la connaissance aurait prise ; c'est un temps agi, le temps de l'opportunité à saisir, du kairos, ce point où l'action humaine vient rencontrer un processus naturel qui se développe au rythme de sa durée propre. L'artisan, pour intervenir avec son outil, doit apprécier et attendre le moment où la situation est mûre, savoir se soumettre entièrement à l'occasion. Jamais il ne doit quitter sa tâche, dit Platon, sous peine de laisser passer le kairos, et de voir l'œuvre gâchée » [19].

« S'il n'y a qu'une façon de faire le bien, il est bien des manières de le manquer. L'une d'elles consiste à faire trop tôt ou trop tard ce qu'il eût fallu faire plus tard ou plus tôt. Les Grecs ont un nom pour désigner cette coïncidence de l'action humaine et du temps, qui fait que le temps est propice et l'action bonne : c'est le Kairos, l'occasion favorable, le temps opportun » [1].

Alors que nous aurions voulu travailler avec des agriculteurs sur l'invention de solutions techniques pour résoudre la question des résidus de pesticides ou de nitrates dans les captages d'eau potable, nous sommes arrivées à un moment où la question qui se posait à eux était celle de la définition de la zone concernée, et pour chacun, celle de savoir si son exploitation était dans cette zone ou non.

Ce n'est qu'un peu plus tard que la question de ces captages « Grenelle » a été discutée de façon politique. Les représentants des agriculteurs dans les syndicats et les Chambres d'agriculture, au moins dans le département dans lequel nous avons travaillé, ont pris des positions à l'encontre de ces dispositifs « Grenelle ». Des associations d'agriculteurs dans des bassins versants en amont des

captages se sont montées pour lutter contre les pouvoirs publics. Les revendications portaient sur la possibilité d'avoir des indemnités non limitées dans le temps en échange de changements de pratiques.

Les discussions n'ont donc pas porté sur les changements de pratiques quotidiennes. Nous souhaitions aborder les choses au niveau de la « dramatique d'usage de soi » [18] des agriculteurs face aux questions que nous soulevions. Certains agriculteurs nous disent qu'ils en discutent peu entre eux : « *j'en parle plus beaucoup avec mes collègues ; je fais des petits trucs dans mon coin* ». Nous n'avons pu aborder ces sujets en profondeur qu'individuellement avec certains d'entre eux.

5.3. L'utilisation des résultats du travail du groupe

Nous proposons un cadre de travail à des groupes en tant que chercheuses, sans que notre démarche ne passe par des institutions para-agricoles locales. Pour nos interlocuteurs, cela posait la question de notre motivation et nous devons essayer de l'expliquer. Quant aux résultats du travail du groupe, les agriculteurs ont posé deux questions : Si nous produisons des connaissances, des recommandations, ou des solutions, irez-vous les porter dans les instances de décision, ou auprès des législateurs, afin que cela soit pris en compte ? En tant que chercheur, que ferez-vous de ces résultats ?

Dans cette démarche nous nous mettons dans la position d'animateur de groupes. Or, c'est un métier différent de celui de chercheur, et dans lequel nous sommes peu expérimentées. Par ailleurs, en tant que chercheuses, utilisant des méthodes empirico-inductives, nous avons l'habitude de promener notre

esprit dans des « espaces » flous, non encore bien structurés par la pensée, pour lesquels on pourrait dire qu'il n'existe pas de carte. Il est probable que ce n'est pas si facile pour des personnes qui n'y sont pas habituées⁶. Les engager dans une telle démarche demande peut-être de mieux expliciter cet aspect dans notre présentation. Les agriculteurs veulent « du concret ». Les dames avec lesquelles nous avons déjà travaillé disent que « *ça travaille du chapeau* ». Comment faire concrètement pour engager les choses sans cet obstacle ?

Si des résultats sont obtenus à partir du travail de ces groupes, on peut se demander si c'est à nous ou aux agriculteurs, ou à quelqu'un d'autre, de porter ces résultats dans le système global. Il est difficile de répondre à cette question sans connaître le type de résultats produits par les groupes. Cela dépend aussi des autres acteurs du système.

Cela nous renvoie à une autre interrogation : la question du partage des avantages et des risques de la diffusion de certains types de connaissances dans un contexte de mise en place de réglementations. Dans la Convention internationale sur la diversité biologique, un article recommande de protéger les dépositaires des savoirs, connaissances, innovations et pratiques traditionnels, et de leur accorder un partage équitable des avantages liés à l'utilisation de ces savoirs [6]. De la même manière, et cela rejoint les interrogations des agriculteurs sur le devenir des connaissances qu'ils produiraient, il serait intéressant de s'interroger sur un partage des avantages liés à l'utilisation de ces connaissances. Pour le moment, certains agriculteurs disent des connaissances qu'ils donnent, surtout par enquêtes, qu'elles

⁶ Cela nous renvoie au « méta-dialogue » de Bateson et à sa question : « Pourquoi les choses ont-elles des contours ? » [2].

conduisent à des conséquences défavorables pour eux. En tous cas leur capacité, comme la nôtre, de penser les risques liés à la diffusion de connaissances sur la « vraie » activité dans les exploitations semble assez faible. A qui ces connaissances peuvent-elles profiter ? Cette incertitude peut avoir un effet direct sur la difficulté d'engagement des groupes.

6. Des pistes pour poursuivre

Dans la situation de nécessité de résultats sur la qualité de l'eau, des plans d'action dans des zones prioritaires sont mis en place en France pour que les résidus de nitrates ou de pesticides retrouvés dans les eaux diminuent. Nous avons voulu constituer des groupes d'agriculteurs pour qu'ils trouvent des solutions à partir de leurs connaissances et de leurs façons de poser les questions. Ce que nous avons proposé, dans l'esprit du Gerdal, puis de l'ergologie et conforté par le coaching, est un dispositif de concertation particulier. Il insiste sur la façon d'engager des personnes dans des groupes, puis sur la façon de les accompagner pour qu'ils construisent leur point de vue à partir de leur activité, plutôt que de susciter des réactions à des informations proposées de l'extérieur. Pour avancer dans notre projet, nous pouvons dégager trois pistes à creuser au regard de l'expérience relatée.

6.1. Accorder plus d'importance au temps et à l'espace du contexte

Les agriculteurs sont dans des environnements sociaux et professionnels à l'intérieur desquels les transformations sont discutées et les normes transformées. Mais ces discussions ont lieu en leur temps. En Seine Maritime, les questions de qualité de l'eau sont pour le moment discutées à un niveau politique. Les élections des représentants des agriculteurs dans les Chambres d'agriculture, qui ont eu lieu en janvier 2013, ont plutôt contribué à figer les normes dans des discours qu'à les faire évoluer.

Il existe des régions où cette problématique est plus ancienne et donc plus travaillée par les agriculteurs. C'est le cas par exemple de la Région Poitou-Charentes, dans laquelle les ostréiculteurs posent depuis longtemps la question des rejets d'origine agricole sur les bords de mer. Vaudrait-il mieux travailler dans cette zone ? Si nous souhaitons travailler à la fois sur la qualité de l'eau et sur les préoccupations des agriculteurs, il serait cohérent d'aller travailler dans des zones où ces deux éléments se rejoignent.

6.2. Mettre en place un dispositif plus souple

Dans une méthode orthodoxe d'engagement de groupes, il s'agit de partir des préoccupations des participants qui résultent de leurs activités. Le fait que nous nous intéressions à la qualité de l'eau, et

que nous soyons financées par un projet ONEMA, nous a conduit à proposer un cadre de discussion plus restreint sur les relations entre activités et qualité de l'eau ou plus largement environnement.

Mais nous connaissons assez mal la façon dont les agriculteurs conçoivent ces « choses ». L'analyse linguistique du contenu de la réunion des agricultrices nous donne déjà beaucoup d'informations et nous permet de faire des hypothèses [12]. En particulier nous avons remarqué, dans cette réunion comme dans d'autres contacts, des « petites phrases » prononcées comme en marge de ce qui est dit, qui nous montreraient que l'environnement, « *ce n'est pas qu'[ils] n'en [ont] pas le souci* » (pour reprendre l'expression d'une dame). Nous nous demandons s'ils ne se représentent pas « cela » d'une autre façon que la nôtre, avec d'autres mots. Ajouter au dispositif d'engagement des groupes des entretiens individuels, qui nous permettraient d'explorer ces « fonds cachés », pourrait nous amener à construire nos interrogations de façon plus pertinente. Selon le mot de Mauss, plus on sait de choses sur un terrain, et plus on est susceptible d'en apprendre [14].

6.3. Confronter des points de vue

Intégrer ce que les agriculteurs ont élaboré, et ce que nous avons compris de leurs façons de voir les choses, auprès d'autres acteurs de l'eau pourrait faire avancer la connaissance de leur point de vue. L'idée d'accompagner l'élaboration du point de vue d'un groupe social dans ce contexte n'a de sens que si ce point de vue peut se confronter par la suite à celui des autres. Nous ne savons pas encore comment faire. Par ailleurs, il nous paraîtrait intéressant de travailler de la même façon avec des

agents qui commercialisent les produits phytosanitaires ou qui conseillent les agriculteurs, car ces problématiques autour de l'eau remettent aussi fortement en cause leurs activités.

Partir des préoccupations et des activités des agriculteurs pour réfléchir avec eux à des connaissances permettant de savoir quoi faire face à des événements venant de l'extérieur du monde agricole est une démarche assez nouvelle pour nous. Nous avons l'habitude de partir de faits techniques. Plus proche du « corps-soi », cette démarche nous ouvre des portes sur des dimensions que nous n'abordions pas auparavant. Nous essaierons de partager ces dimensions avec les autres acteurs du système que nous étudions, dans l'espoir de contribuer à améliorer la participation des agriculteurs et en arrière-plan, leur bien-être au travail.

Références bibliographiques

- [1] AUBENQUE P., 1963, *La prudence chez Aristote*, Paris, Presses Universitaires de France. Cité par Richard Conte dans *Qu'est-ce qu'une pratique ?*, <http://agora.qc.ca>
- [2] BATESON G., 1952, 1977, *Vers une écologie de l'esprit*, Tome I, Paris Editions du Seuil
- [3] BENOIT M., BERNARD P.-Y., 1991, « Le tour de bassin d'alimentation, une méthode interactive de communication pour la préservation de la qualité des ressources en eau », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 42, pp. 79-82
- [4] BOULEAU G. ET RICHARD S., 2008, *Les lois sur l'eau à la lumière de la directive cadre. Evolution récente de la réglementation française de l'eau*, Paris, Editions CEMAGREF, AgroParisTech, ENGREF
- [5] CALLON M., LAW J., 1996, « L'irruption des non-humains dans les sciences humaines : quelques leçons tirées de la sociologie des sciences et techniques », dans Reynaud B. (ed.), *Les limites de la rationalité*, Paris, La Découverte, pp. 99-118
- [6] CARNEIRO DA CUNHA M., 2009, *Savoir traditionnel, droits intellectuels et dialectique de la culture*, Paris, Editions de L'Eclat
- [7] DARRE J-P., 2006, *La recherche co-active de solutions entre agents de développement et agriculteurs*, Saint Just la Pendue, Editions du GRET

- [8] DARRE J-P., MATHIEU A., LASSEUR J., (dir.), 2004, *Le sens des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes*, Versailles, Editions de l'INRA, coll. Science Update
- [9] LAMINE C., BELLON S., 2009, *Transitions vers l'agriculture biologique. Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*, Versailles, Editions Quae, Educagri
- [10] MATHIEU A., REMY B., 2010, *Qu'est-ce que la prise en compte des conceptions des acteurs peut changer dans les pratiques des aménageurs, des conseillers, et des chercheurs ?*, Colloque restitution programme RDT2, AcTerre, Rouen, 29 avril
- [11] MATHIEU A., REMY B., 2012, « Une approche socio-anthropologique pour mettre en évidence la diversité des conceptions des acteurs et les difficultés qui s'ensuivent autour d'une question environnementale : la lutte contre l'érosion dans le Pays de Caux », dans Raineau L. et Poirot-Delpech S., (eds), *Pour une socio-anthropologie de l'environnement*, Tome 2, Paris, L'Harmattan, pp. 133-146
- [12] MATHIEU A., REMY B., 2013, *L'environnement... et des agriculteurs et agricultrices de Seine-Maritime. Comment comprendre leurs paroles et quoi proposer pour qu'ils participent à la recherche de solutions pour mieux préserver l'environnement ?*, Rapport convention INRA-ONEMA 2012, Inno_AAC
- [13] MATHIEU A., TESNIERE C., THINON P., 2012, « Représenter la diversité des paysages agricoles : les Unités Agro-physionomiques (UAP), conception et usages », dans Lardon S., dir, *Géoaquonomie et projets de territoire*, Versailles, Editions Quae, pp. 137-160
- [14] MAUSS M., 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France
- [15] OBSERVATOIRE ET RENCONTRES DU TRAVAIL, 2012, <http://www.rencontresdutravail.com/>

- [16] RUAULT C., 1996, *L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local*, Paris, Editions L'Harmattan
- [17] SCHWARTZ Y., 2009, « Produire des savoirs entre adhérence et désadhérence », dans Béguin P. et Cerf M., (dir.), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Toulouse, Octarès Editions, pp. 15-28
- [18] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., (dir.), 2009, *Travail et ergologie, entretiens sur l'activité humaine II*, Toulouse, Octarès Editions
- [19] VERNANT J.-P., 1965, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, Maspero, T. II, <http://agora.qc.ca>